

MONUMENTS

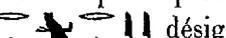
RELATIFS À AMON DE KARNAK

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

I. — STATUETTE DU GRAND PRÊTRE ROMÉ-ROÏ.

Legrain a publié au *Catalogue général*, sous les n^{os} 42185 et 42186, deux statues du Grand Prêtre Romé-RoÏ, provenant de la cachette de Karnak. Il en existe une troisième, de même origine, qui est restée inédite. Legrain lui avait donné le n^o K. 618, et elle a été inscrite au *Journal d'entrée* du Musée du Caire sous le n^o 37874.

C'est une statuette, intacte, représentant un personnage accroupi « en paquet », taillée dans un bloc de granit noir, et haute seulement de 0 m. 47. Ce personnage est le Grand Prêtre d'Amon, Romé , qui était aussi appelé RoÏ . Car, pour le dire en passant, il n'y a pas de rapport de filiation entre Romé et RoÏ : Romé n'est pas le père de RoÏ⁽¹⁾, non plus que RoÏ n'est le père de Romé⁽²⁾.  désigne un seul et même personnage, qui s'appelait  et dont le *Kurzname* était . Je me réserve de revenir un jour sur cette question.

⁽¹⁾ Contrairement à l'opinion de WRZINSKI, *Die Hohenpriester*, n^o 21, n^o 22, et à celle de BREASTED, *Ancient Records*, III, p. 264.

⁽²⁾ Contrairement à l'opinion de MASPERO, *Momies Royales*, p. 666, et à celle de LEGRAIN, *Recueil de travaux*, XXVII, 1905, p. 72.

Notre statuette porte sur l'épaule droite le mot , sur l'épaule gauche les mots , rappelant les deux grandes divinités de Karnak, que vénérât et servait Romê. Sur les genoux se lit le nom du roi, dont ce Grand Prêtre était le contemporain :  (Ménephtah).

Une inscription de six lignes horizontales, assez mal gravées, couvre le devant de la robe du personnage, des genoux aux chevilles⁽¹⁾ : (←)

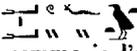


«¹ Une offrande que donne le Roi (à) Amon-Rê, roi des dieux, seigneur du ciel, chef de la Neuvaine des dieux, à Mout la grande dame d'Achrou, ² et à Khonsou-Neferhotep, pour qu'ils fassent que mon nom demeure dans Thèbes et qu'il soit fermement établi dans ³ Karnak, — au ka du prince, comte, père du dieu, son aimé⁽²⁾, maître des secrets (*hrj-ššt*) au ciel, sur la terre, dans les enfers, chef des prêtres de ⁴ tous les dieux de Thèbes, Premier Prophète d'Amon, Romê, j. v. Il dit : ⁵ « Je suis (un homme) qui vénère son dieu, qui exalte sa doctrine, qui se confie à lui en toute occasion, ⁶ (un homme) dont les deux mains sont jointes⁽³⁾ sur la barre du gouvernail et qui remplit les fonctions de pilote (*hr irt hmj*) dans l'autre vie (? *m 'nh*) ».

Ligne 6, le déterminatif de  n'a été reproduit ci-dessus que de façon approximative. Il me paraît avoir cette forme . Comparer le déterminatif de ce mot dans NAVILLE, *Todtb.*, 99 A.

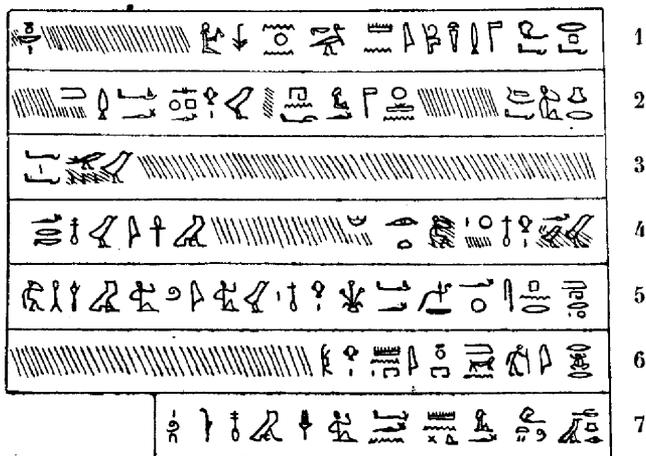
⁽¹⁾ J'ai eu sous les yeux, en établissant ma propre copie, une copie rapide, non révisée, de Legrain, conservée parmi les manuscrits de notre regretté collègue.

⁽²⁾ *it-nt-r-mr.f*, titre sacerdotal.

⁽³⁾ . Les signes sont disposés comme je l'ai indiqué, ci-dessus, dans ma transcription : je ne vois pas quel signe peut manquer dans le groupe . Peut-être est-ce simplement un défaut du granit.

Les expressions *nfrjt* (instrument servant à diriger le gouvernail), *irt hmw* (tenir le gouvernail), ainsi que la forme nisbé du mot *hmw*, *hmwj* ou *hmjj* (pilote), ont été expliquées par VOGELSANG, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 135 et p. 117.

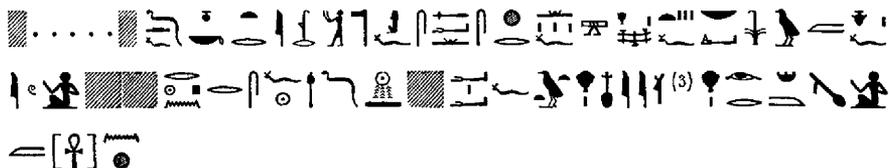
La formule finale de l'inscription et la phrase même tout entière des lignes 5-6 peuvent se reconnaître, quoique très mutilées et probablement reproduites de façon inexacte, aux lignes 2-4 de l'une des inscriptions de la statue célèbre de Bakenkhonsou, conservée à Munich et publiée par Dévéria : il s'agit de l'inscription qui entoure le socle de la statue (n° 2 de la planche accompagnant le mémoire de Dévéria⁽¹⁾, réimprimé dans la *Bibliothèque égyptologique*, t. IV, p. 269-324, et cf. p. 281); en voici le fac-similé, tel que l'a publié Dévéria (sous toutes réserves de ma part en ce qui concerne l'exactitude de la copie) :



On retrouve encore cette formule à la première des deux lignes d'une bande verticale, gravée près du montant méridional de la petite porte qui fait communiquer les environs du lac sacré, à Karnak, avec la cour

⁽¹⁾ *Monument biographique de Bakenkhonsou*, publié dans les *Mémoires de l'Institut égyptien*, 1862, t. I, p. 701-754.

s'étendant entre les VII^e et VIII^e pylônes ⁽¹⁾. La partie supérieure de la bande a disparu; le nom du personnage n'existe plus : ce devait être celui du Grand Prêtre Amenhotep ⁽²⁾, qui s'exprime ainsi : (→)



.] Il dit : « Je suis (un homme) qui vénère son dieu, qui exalte sa doctrine, qui marche toujours sur ses voies, qui le met (*sc.* Dieu) dans son cœur ⁽⁴⁾. J'ai [été heureux en] ce jour plus qu'hier ⁽⁵⁾, et à l'aube prochaine [je serai plus heureux encore ⁽⁶⁾]. (Je suis un homme) dont les deux mains sont jointes sur la barre du gouvernail et qui remplit les fonctions de pilote ⁽⁷⁾ dans l'autre vie (?). »

Ces trois exemples montrent que cette curieuse formule était d'un usage courant sous la XIX^e dynastie et à l'époque des Ramessides.

II. — UN SOI-DISANT GRAND PRÊTRE D'AMON.

M. Wreszinski a, sur la foi de Bouriant, introduit dans son catalogue des Grands Prêtres d'Amon (*Die Hohenpriester des Amon*, p. 4, § 2) un

⁽¹⁾ Inscription inédite, je crois.

⁽²⁾ Il y a, sur le mur reliant, à l'est, les VII^e et VIII^e pylônes, de même que sur le côté du massif oriental de ce dernier et à l'intérieur même de ce massif, bon nombre d'inscriptions, inédites, insuffisamment publiées ou mal connues, toutes relatives aux Grands Prêtres des XIX^e et XX^e dynasties, Romé, Ramsesnekht et Amenhotep, que je me propose d'étudier dans un plus vaste travail.

⁽³⁾ Signe approximatif, de même que dans l'inscription de Romé, l. 6.

⁽⁴⁾ Cf. *Le Tombeau de Petosiris*, inscr.

61, l. 14 et l. 28, où l'on a l'expression *rdj w:t ntr m ib:f*.

⁽⁵⁾ Compléter, d'après l'inscription ci-dessus de Bakenkhonsou (l. 4-5) :             
            

⁽⁶⁾ Sens probable; l'inscription de Bakenkhonsou donne ici (l. 5) :             
            
 Ce texte est trop long pour notre lacune, mais la signification générale du passage n'est pas douteuse.

⁽⁷⁾ La fin du texte est endommagée, mais je ne crois pas qu'il y ait de doute sur la lecture              *sic*.

certain «  mit Beinamen  ⁽¹⁾ ». Or, ce personnage non seulement n'a jamais porté ce surnom, mais il n'a jamais été Grand Prêtre d'Amon. Cette double erreur a pour cause l'étourderie du copiste moderne qui, reproduisant un texte de sept lignes, sauta, sans y prendre garde, la cinquième.

Il s'agit d'une statuette offerte au Musée du Caire⁽²⁾ par M. Camille Barrère, alors consul général de France, et publiée par Bouriant dans le *Recueil de travaux*, VII, 1886, p. 117. L'origine n'en est pas indiquée, mais il est très probable qu'elle provient de Karnak. Elle représente un personnage assis sur un siège cubique, les mains reposant sur les genoux : la partie supérieure du corps a disparu. Une inscription de sept lignes verticales est gravée sur chacun des côtés du siège : au-dessous des deux dernières lignes, très courtes, on voit un homme debout, les bras tombants et légèrement écartés du corps, dans l'attitude de la prière, prononçant sans doute la formule de l'offrande funéraire.

Le proscynème gravé sur le côté gauche du siège a été reproduit à peu près exactement par Bouriant. Il signifie :

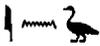
«  Une offrande que donne le Roi (à) Amon qui était au commencement des temps des Deux-Pays (*pwtj-tywj*), et (à) Osiris-Khentamentit,  dieu grand, seigneur d'Abydos, pour qu'ils donnent « ce qui sort à la voix », pain, bière, bœufs, oies, et toutes choses bonnes et pures,  dont vit un dieu, et qui proviennent de l'autel d'Amon,  — au *ka* du chef des magasins d'Amon, le Premier Prophète de la Neuvaine des Dieux, Siamen,  vivant à nouveau, *nb im'hw*. (Fait⁽³⁾) par son fils, qui fait vivre son nom, le prêtre d' Amon,  Nebpehtiré. »

Il ressort donc de ce premier texte que  est chef des magasins d'Amon et Grand Prêtre de la Neuvaine des Dieux.

⁽¹⁾ Lire en réalité  et .

⁽²⁾ *Journal d'entrée*, n° 26034. Cette statuette doit porter au *Catalogue général* (BORGHARDT, *Statuen und Statuetten*, troi-

sième partie, qui n'est pas encore publiée) le n° 864.

⁽³⁾ Formule de la dédicace. — La copie de Bouriant est ici erronée : le texte porte     etc.

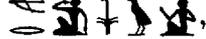
Le second texte, gravé sur le côté droit du siège, et que je reproduis en fac-similé, puisque Bouriant en a donné une mauvaise édition, confirme ce renseignement :



«¹ Une offrande que donne le Roi (à) Amon-Rê, seigneur des trônes des Deux-Pays, (à) Toum, et (à) la Grande Neuvaine des Dieux, pour qu'ils donnent² « ce qui sort à la voix », pain, bière, bœufs, oies, et toutes choses bonnes et pures, dont⁽¹⁾ vit un dieu,³ ce que donne le ciel, ce

(1)  sic.

que produit la terre, ce qu'apporte le Nil à titre d'offrandes⁽¹⁾, $\frac{4}{1}$ le souffle agréable du vent du nord, — au *ka* du chef des magasins d'Amon, le Premier Prophète de $\frac{5}{1}$ la Neuvaine des Dieux, Siamen, vivant à nouveau, *nb im'hw*. (Fait) par son fils, le prêtre $\frac{6}{1}$ d'Amon, Siamen, surnommé $\frac{7}{1}$ Mersou. »

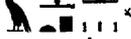
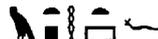
Bouriant ayant sauté, dans sa copie de l'inscription, la ligne 5, on comprend qu'il ait pu croire que le défunt était un Grand Prêtre d'Amon⁽²⁾, et qu'il n'ait pas vu que le second fils de ce personnage portait lui aussi le nom de , mais additionné du surnom , qui permettait de le distinguer de son père.

En résumé :

1° Le nom de  est à rayer de la liste des Grands Prêtres d'Amon; 2° ce personnage était simplement chef des magasins d'Amon de Karnak, et en outre Premier Prophète de la Neuvaine; 3° il avait deux fils : l'aîné⁽³⁾ appelé Nebpehtirê, le cadet Siamen-Mersou.

III. — LA NOUVELLE STÈLE D'AMÉNOPHIS II.

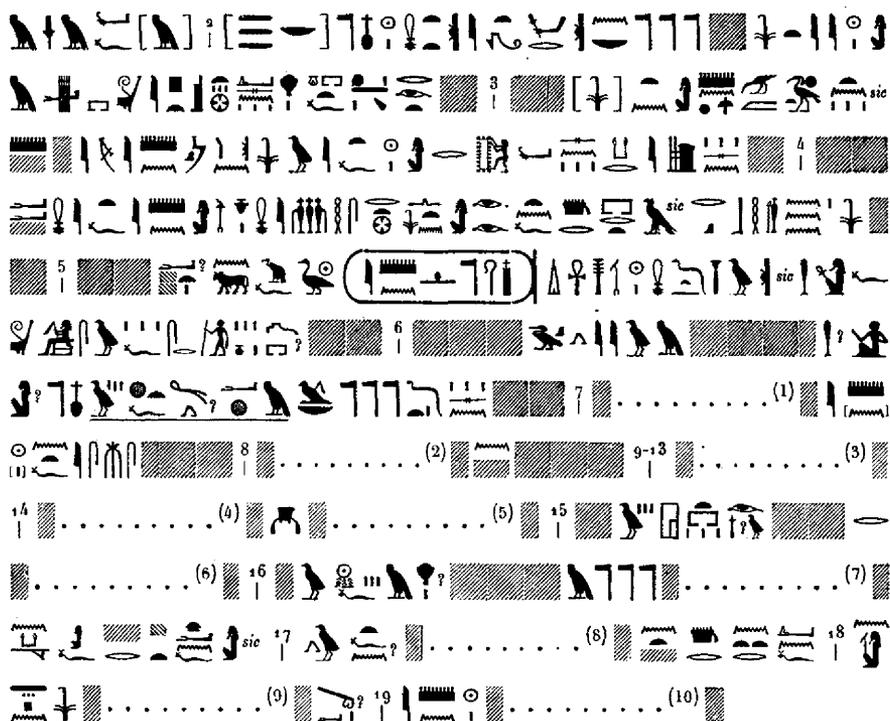
M. Maurice Pillet a retrouvé, l'an dernier, devant le massif occidental du VIII^e pylône, des fragments d'une stèle, en granit rose, d'Aménophis II, restaurée par Sêti I^{er}, dont il a donné la description et la photographie dans son Rapport de 1924 (ci-dessus, p. 78 et pl. IX). Un estampage de l'inscription m'avait permis d'en déterminer le caractère : j'ai pu, au cours d'un récent séjour à Karnak, et grâce à l'obligeance de M. Pillet, vérifier à loisir sur l'original mes premières lectures.

(1)  « comme ses offrandes », expression qui, dans cette formule fréquente, échange avec  « de sa caverne », souvent écrit, par confusion, . Dans la présente inscription, il s'agit bien, à mon avis, du mot *hptw* « offrandes », non pas de *hpt(w)*

= *tpht* « caverne ».

(2) Encore Bouriant aurait-il dû être mis en garde par la répétition de  à la fin de la ligne 4 et au début de la ligne 6.

(3) « Celui qui fait vivre son nom » (premier texte, l. 5).



APPARAT CRITIQUE. — Ligne 1. Les deux derniers signes visibles  sont incomplets. — Ligne 2. Après   , on voit l'extrémité du signe  (restituer ici une forme du verbe *ivy*). Le signe  qui suit n'est pas complet. — Ligne 3. La préposition  a été omise après  . — Ligne 4. Les deux premiers signes visibles  sont incomplets. Plus loin, après  un oiseau qui semble être ; peut-être était-il muni d'une collerette comme celle que porte l'oiseau . M. l'abbé Drioton, qui a examiné ce passage, se demande si la collerette et le bec même de l'oiseau ne sont pas des traits adventices, restes de la gravure primitive, mal effacée. Il semble qu'on soit autorisé à corriger ce signe. — Le dernier signe subsistant de cette ligne  est précédé d'un trait  que j'ai reproduit, et qui est sans doute un reste

(1) Environ les trois cinquièmes de la ligne ont disparu.

(2) Manquent environ quinze groupes.

(3) Lacune de cinq lignes.

(4) Manquent de quatre à cinq groupes.

(5) Tout le reste de la ligne a disparu.

(6) Tout le reste de la ligne manque.

(7) Lacune d'environ cinq groupes.

(8) Manquent au moins dix groupes.

(9) Manquent au moins une douzaine de groupes.

(10) Tout le reste de cette ligne (qui paraît être la dernière de l'inscription) a disparu.

de la gravure antérieure. — Ligne 5. Au début, dans le groupe , le signe  (douteux) est incomplet. Vers la fin, le signe  du groupe  est très petit et gravé très bas : il paraît avoir été ajouté. — Ligne 6. Au début, traces d'une première rédaction, dont il reste un signe  en partie recouvert par la tête de l'oiseau . Dans le groupe , qui n'est pas très net, le déterminatif  est gravé au-dessous de l'oiseau. — Après la lacune, on ne voit que la partie supérieure des signes  (le premier et le dernier douteux), et peut-être pourrait-on transcrire . — Un peu plus loin, le passage, que j'ai souligné, est celui qui présente le plus manifestement le caractère d'un palimpseste : des deux rédactions superposées, j'ai essayé de dégager ce qui appartient à la seconde ( pour , sans d'ailleurs obtenir un sens satisfaisant; l'ensemble présente l'enchevêtrement que voici (signes tournés vers la droite) :



Le début de l'inscription (l. 1-7) peut se traduire :

«¹ [Année . . . , . . . mois⁽¹⁾] de la saison *3ht*, onzième jour, sous la Majesté de l'Horus, taureau victorieux, grand de force, maître des deux couronnes, puissant en opulence, qui a été couronné dans Thèbes, — l'Horus d'or⁽²⁾ qui fait des conquêtes⁽³⁾, par sa force, [dans [?] tous les pays], — le dieu bon, semblable à Rê, émanation splendide du maître des dieux, [réalisant⁽⁴⁾] la royauté de Rê dans la grande demeure de Karnak, — lui qu'ils (*sc.* les dieux) ont mis sur son trône, sur la terre, pour exercer [la fonction ³ de] roi excellent, — qui trouve les choses utiles et excellentes⁽⁵⁾ qu'aime Amon, — lui qu'a créé son père Rê pour leur⁽⁶⁾ construire (*sc.* aux dieux) leurs chapelles, — [qui ⁴ agit par ses] bras, comme son père Amon, — qui a l'esprit habile⁽⁷⁾ comme le seigneur d'Ûserit (Thot); — il n'y a pas de roi qui ait fait ce qu'il a fait depuis la

⁽¹⁾ Probablement *troisième* mois.

⁽²⁾ Ou «l'Horus vainqueur de l'Om-bite».

⁽³⁾ Le verbe *itj* suivi d'un complément se construit directement, sans préposition, et signifie «s'emparer de quelque chose». Employé seul, comme ici, il a le sens de «conquérir, faire des conquêtes» : cf. *Sinuhe* B, 218.

⁽⁴⁾ Cf. MARIETTE, *Abydos*, I, pl. 7, l.

60 : .

⁽⁵⁾ Cf. DE ROUGÉ, *Inscr. hiér.*, pl. 177 (Karnak), ligne première,  — même phrase que dans notre texte (après suppression de  qui est une faute du graveur).

⁽⁶⁾ Lire .

⁽⁷⁾ , cf. DE ROUGÉ, *op. laud.*, *ibid.*

montée ⁽¹⁾ d'Horus (?) vers le *kbhw* (*sc.* au ciel) (?). ⁵ taureau de sa mère, fils de Rê, Aménophis II ⁽²⁾, doué de la vie, de la durée, de la joie, comme Rê, éternellement.

« Sa Majesté ordonna ⁽³⁾ à ses nobles, aux hauts fonctionnaires de la cour (?). ⁶ étant entrés dans. toute statue des dieux, leurs corps ⁽⁴⁾. ⁷ Amon-Rê, c'est lui certes qui a créé (?). »

Le texte n'est plus qu'une suite de lacunes, au moment même où il commençait à présenter de l'intérêt. On ne peut saisir que le sens général de l'inscription, sans en préciser le détail : Aménophis II réunissait ses courtisans, il leur rappelait ses actes de piété à l'égard d'Amon de Karnak, et leur annonçait peut-être de nouvelles fondations religieuses, témoignage de sa gratitude envers Amon-Rê, « car il m'a donné — disait-il — cette terre et la royauté. . . » (l. 17-18).

L'inscription est en tout cas d'un caractère essentiellement différent de celle qui, gravée sur la stèle symétrique, commémorait les campagnes victorieuses du roi.

G. LEFEBVRE.

Le Caire, février 1925.

⁽¹⁾ Je corrige  en  (voir apparat critique). Le sens serait : « depuis l'installation sur la terre des dynasties humaines ».

⁽²⁾ « Amen-hotep-chef-divin-d'Héliopolis. »

⁽³⁾  (*sic*) pour .

⁽⁴⁾ Comparer la finale de cette phrase d'une inscription de Karnak (SETHE, *Urkunden*, IV, 607, 10) :  -  